

LA MARÉE MONTANTE

de Kamouraska



JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE KAMOURASKA
VOL 26 N° 4 - DÉCEMBRE 2023



CRÉATEUR D'AMBIANCE

DUMAIS
Camille Dumais Inc.

418 492-2347

1005 rue Lévesque, Saint-Pascal

Matériaux & Quincaillerie

Portes & Fenêtres

Poêles & Fournaises

Couvre-plancher

Décoration

Peinture

Outillage & Machinerie à bois

CAMILLEDUMAIS.COM

Construction

Yves Gosselin

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Spécialiste en rénovation de maison ancestrale
et construction neuve d'allure ancestrale

418 492-3492

Cell. : 418 714-5736

9, route Lauzier
Kamouraska



MOT DE LA MAIRESSE

LE NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE (suite)

Lors de la séance du conseil d'octobre dernier, vous nous avez fait part de vos préoccupations sur le dépôt du prochain rôle d'évaluation foncière et son impact sur votre compte de taxes. Voici une courte présentation, qui je l'espère, vous permettra de mieux comprendre les mécanismes menant à la réalisation d'un rôle d'évaluation foncière.

- D'abord, un rôle d'évaluation foncière a une durée déterminée de trois (3) ans et ce, afin d'avoir une image la plus fidèle possible de la valeur marchande actuelle des immeubles sur notre territoire;
- Après trois ans, le rôle d'évaluation foncière d'une municipalité doit être refait : c'est l'équilibrage. L'équilibrage est obligatoire, normée par le gouvernement du Québec, conformément à la Loi sur la fiscalité municipale (L.F.M);
- La municipalité n'a aucun pouvoir sur ce processus qui relève de la MRC de Kamouraska. Celle-ci procède à l'évaluation des propriétés et des commerces de son territoire et elle a confié ce mandat au service d'évaluation foncière de la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

L'équilibrage permet d'avoir une image réelle de la richesse foncière de notre municipalité, donc de votre immeuble.

- Elle évite de trop grandes variations entre l'ancien et le nouveau rôle d'évaluation, puisqu'il est réalisé aux trois ans;
- Pour les municipalités de moins de 5 000 habitants, il est possible de reconduire un rôle. Il s'agit d'une option et les élus doivent en évaluer les avantages et les inconvénients;
- En 2020, le conseil municipal a décidé de reconduire le rôle d'évaluation pour trois années supplémentaires.

En choisissant de reconduire le rôle d'évaluation, la date de référence ou la date utilisée pour déterminer la valeur de votre immeuble est restée la même qu'en 2016 (voir le tableau ci-dessous/1^{er} cycle à l'équilibrage).

Concrètement, cela signifie pour vous que pendant les trois (3) dernières années (2021, 2022 et 2023), la valeur de votre maison était encore celle de 2016. Donc, vous avez bénéficié d'un « répit » d'une certaine manière, puisque la valeur de votre maison n'a pas fluctué pendant cette période.

Pour Kamouraska et pour bien d'autres municipalités au Québec, l'effet négatif d'avoir reconduit le rôle, est que le marché immobilier entre 2016 et 2022 a connu une croissance jamais vue auparavant contribuant à la flambée du prix de nos maisons. Nous savons tous que la valeur marchande de nos maisons présentement est nettement supérieure à celle de 2016.

Si le rôle d'évaluation de 2021 avait été refait ou équilibré, la valeur de votre maison aurait connue une hausse normale en fonction du marché de 2019. Comme cela n'a pas été fait, avec le nouveau rôle 2024, 2025 et 2026, ce sont 6 années de mises à niveau ou d'équilibrage qui s'appliquent (au lieu de 3 années).

Tableau de l'évaluation foncière à Kamouraska

1 ^{er} cycle suite à l'équilibrage	2 ^e cycle du rôle (reconduit par le conseil)	1 ^{er} cycle à l'équilibrage
Date de référence : 1 juillet 2016	La date de référence aurait été : 1^{er} juillet 2019	Date de référence : 1^{er} juillet 2022

Sommaire

Mot de la mairesse	page 2 et 3	Retour sur les activités	page 11
Informez-vous	page 3	Calendrier des collectes	page 12 et 13
Affaires municipales	page 4 et 5	En rafale	page 14
Évènements à venir	page 6, 7, 8 et 9	D'autres publicités se trouvent également sur différentes pages.	

INFORMEZ-VOUS

LA MARÉE
MONTANTE
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter :

67, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
418 492-6523, poste 223

mareemontante@kamouraska.ca

Prochaine édition :
Janvier ou février
2024
Date de tombée :
13 janvier 2024

Suivez-nous...

Ce journal communautaire est publié à 325 exemplaires et distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Vous vivez à l'extérieur de Kamouraska et vous souhaitez recevoir le journal La Marée Montante?

- Pour recevoir la copie papier, veuillez vous abonner au coût de 25,00 \$ par année, frais de poste et de manutention inclus.
- Pour recevoir la copie électronique gratuitement, veuillez consulter le site Web de la municipalité à l'adresse suivante : www.kamouraska.ca/journal-local-la-maree-montante

Vous pouvez aussi lire ce journal en couleur à partir de notre site Web!

L'équipe responsable du journal se réserve le droit de modifier les articles tout en conservant la teneur du message. Une charte éditoriale et rédactionnelle est d'ailleurs en cours de rédaction. Contactez-nous en utilisant à l'adresse courriel : mareemontante@kamouraska.ca

(suite) LE NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Le nouveau rôle d'évaluation foncière pour la période 2024, 2025 et 2026

- A été établi au 1^{er} juillet 2022.
- A été fait en fonction du marché immobilier à cette date.

Sa réalisation est faite à partir des transactions immobilières et des permis de construction et de rénovation de notre municipalité.

- Permet de comparer sa propriété avec celles d'autres immeubles semblables.

Vous pouvez consulter votre rôle d'évaluation foncière ou celui de toute propriété en vous rendant sur le site web « GoNet ». Le rôle d'évaluation foncière est public.

La question à se poser est la suivante : Est-ce que mon immeuble vaut le prix au rôle d'évaluation en date du 1^{er} juillet 2022.

Si la réponse est « oui », l'évaluation est conforme.

Si la réponse est « non », le citoyen peut communiquer avec le Service d'évaluation foncière de la MRC de Kamouraska afin de fournir des informations pertinentes qui n'étaient pas au dossier.

- Si ces informations font varier la valeur du rôle, il y aura correction.
- Si le citoyen n'est pas satisfait des réponses, il peut demander une révision administrative. La demande doit être déposée avant le 1^{er} mai de la première année du rôle d'évaluation foncière.

Pour le moment, il est trop tôt pour spéculer sur des hausses significatives de taxes. Le taux de taxation sera déterminé lorsque la municipalité déposera les prévisions budgétaires à la mi-décembre 2023. Le compte de taxes municipales sera transmis à tous les propriétaires le 3^e lundi de février 2024. Alors, il sera possible, si les citoyens en font la demande, d'avoir une rencontre citoyenne avec monsieur Norbert Legros, responsable de l'évaluation foncière pour notre municipalité.

Anik Corminboeuf, mairesse
Municipalité de Kamouraska



Certification . Fiscalité . Services-conseils .
Actuariat . Syndics et gestionnaires

Saint-Pascal : 418 492-3515
La Pocatière : 418 856-2690

mallette.ca

MALLETTE
Société de
comptables professionnels agréés



**BUYETTE
&
MARCHÉ GOURMAND**

Pour le quotidien
ou les grandes occasions!

Consultez notre site web pour tout savoir.

76, avenue Morel . 418-308-0739

www.cote-est.ca

AFFAIRES MUNICIPALES



CAMP DE JOUR ET BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Le camp de jour de cet été a connu un beau succès. Nous avons reçu que d'excellents commentaires de la part des parents ! Les activités offertes par les moniteurs et les monitrices ont su combler les jeunes. Signe que l'atmosphère de travail était bonne, les moniteurs et monitrices souhaitent revenir l'été prochain.

Cet été, le bureau d'accueil touristique a été ouvert du 24 juin à la fin de semaine de l'Action de grâce. Comme mentionné au printemps, la municipalité a fait ses devoirs en allant chercher toutes les subventions disponibles afin de couvrir les dépenses de fonctionnement du bureau d'accueil touristique. Auprès de Tourisme Bas-Saint-Laurent, nous avons eu droit à une subvention attribuée à une ouverture saisonnière de 4 mois. Pour les salaires, nous avons déposé des demandes de subvention auprès des différents programmes d'emplois, que sont Emploi Été Canada et Jeunesse Canada au Travail. Les chiffres ci-dessous démontrent que le bureau peut couvrir ses frais.

Dépenses salaires : 19 530 \$

Subventions salariales : 11 481 \$

Subvention Tourisme Bas-Saint-Laurent : 8 000 \$

Frais de fonctionnement du bureau d'accueil touristique pour la saison 2023 : 49,00 \$.

Anik Corminboeuf, mairesse
Municipalité de Kamouraska

OFFRE D'EMPLOI



RECHERCHE PERSONNE FIABLE POUR DÉNEIGEMENT!

L'Office d'Habitation du Kamouraska Est est à la recherche d'une personne fiable pour faire le déneigement des trottoirs et des portes du HLM de Kamouraska situé au 80, avenue Morel.

La première ouverture de la journée doit être faite autour de 7 heures le matin et les suivantes au besoin, selon les précipitations.

Si intéressé(e) ou pour plus de détails, contactez-nous au 418 492-2877, option 1. (Bien vouloir laisser votre message en cas de non-réponse svp).



le fil bleu

MÉTIERS D'ART · KAMOURASKA

réouverture en mai 2023
au 84 ave Morel

lefilbleu.ca

AFFAIRES MUNICIPALES

Résumé de la séance du 6 novembre 2023

Le conseil municipal s'est rencontré en séance ordinaire le 6 novembre dernier. Voici un bref résumé des principales décisions qui ont été prises.

DÉPÔT ET ACCEPTATION DE LA DÉROGATION MINEURE DÉPOSÉE PAR MADAME ANDRÉA BOUCHARD DU 186, AVENUE MOREL

CONSIDÉRANT QUE cette demande de dérogation mineure a été déposée et étudiée par le Comité Consultatif d'Urbanisme le 20 septembre dernier. Qu'après vérifications, la réglementation qui étaient en vigueur lors de la première demande de permis émise en 1996 et la seconde demande de permis émise en 1998, les normes applicables à cette époque sont celles du règlement de zonage 1991-02. Le Comité Consultatif d'Urbanisme recommande l'acceptation au conseil et **QUE** cette dérogation mineure est rattachée à l'immeuble et non au propriétaire actuel.

RÉSOLUTION POUR L'EMBAUCHE DE MADAME NANCY CHASSÉ À TITRE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE.

QUE madame Chassé a été embauchée et ce, à compter du 7 août dernier.

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'EDC - VOLET LOISIR CULTUREL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Kamouraska a prévu une enveloppe à son Entente de développement culturel (EDC) pour appuyer les municipalités dans la réalisation d'activités de loisir culturel. Que l'activité *La bacaille raconte le Bas-Saint-Laurent* a été présentée lors de la Journée de la Culture le samedi 30 septembre 2023. La municipalité s'engage à défrayer 20 % du montant demandé dans cette activité, soit 349 dollars, taxes incluses

RÉSOLUTION POUR DÉSIGNER CÉDRIC LAJOIE À TITRE D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé à la MRC de Kamouraska de prendre sous leur responsabilité l'émission des permis et certificats pour la zone urbaine. **CONSIDÉRANT QUE** l'émission des demandes de permis en zone agricole est déjà traitée à la MRC. La municipalité de Kamouraska désigne monsieur Cédric Lajoie comme inspecteur en bâtiment et en environnement pour notre municipalité, et ce, à compter du 1er janvier 2024 pour la zone urbaine.

RÉSOLUTION POUR ACCEPTATION DE DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE PAR DÉVELOPPEMENT DE KAMOURASKA

QUE, suite à une demande d'aide financière déposée par le Comité Développement de Kamouraska, la municipalité verse à l'organisme les montants suivants : 1 500.00 \$ applicable à la Fête nationale et 2 000.00 \$ applicable à l'activité « Noël Festif à Kamouraska ».

CONTRAT DE FOURNITURE DE LUMINAIRES DE RUES AU DEL À BASSE TEMPÉRATURE DE COULEUR AVEC SERVICES CONNEXES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire effectuer les travaux de conversion de luminaires de rues au DEL à basse température de couleur. Le conseil autorise à déboursier une somme de 9 885.61 \$, plus les taxes applicables, découlant du contrat, tel que conclu avec Énergère Inc.

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LES PANIERS DE NOËL DU KAMOURASKA

QUE la municipalité verse un don d'un montant de 250.00 \$ à Moisson Kamouraska pour la confection des paniers de Noël du Kamouraska.

DEMANDE D'APPUI FINANCIER DU CENTRE D'HÉBERGEMENT D'ANJOU DE SAINT-PACÔME POUR LA FÊTE DE NOËL

QUE la municipalité verse un don d'un montant de 150.00 \$ au Centre d'hébergement D'Anjou de Saint-Pacôme pour les activités de Noël offertes aux bénéficiaires de ce Centre.

Anik Corminboeuf
Mairesse de Kamouraska



ACTIVITÉS À VENIR



NOËL FESTIF À KAMOURASKA

C'est au cours d'une conversation joviale entre plusieurs membres de différents comités, rassemblés au Kiosque Les fermières : Atelier des fibres présent ce jour-là, au Marché public de Kamouraska, que nous avons réalisé que chacun travaillait à une activité pour le temps des Fêtes.

Il y a longtemps que des membres de plusieurs organismes et comités, impliqués dans diverses facettes de la vie des citoyens de Kamouraska, désiraient se rapprocher et proposer un projet commun pour le simple plaisir de les rassembler et les divertir.

QUOI DE PLUS FESTIF ET RASSEMBLEUR QUE LES FÊTES DE NOËL

Une rencontre est organisée et un comité ad hoc composé de Michel Lavoie, représentant de plusieurs comités (Les fermières : Atelier des fibres, le Club des 50 ans+ et Comité famille), Karine Guignard représentante de la Fabrique de Kamouraska et Jacques Sirois, Samuel Dionne, Marie-Fleur St-Pierre et Martine Mounier, représentants de Développement de Kamouraska est créé et que, de fil en aiguille



NOËL FESTIF À KAMOURASKA EST NÉ 15, 16 et 17 DÉCEMBRE UN WEEK-END REMPLI D'ACTIVITÉS POUR LES PETITS ET LES GRANDS



Trois jours de festivités qui débiteront, le **vendredi 15 décembre**, par des activités pour les plus petits à la **salle communautaire de 15h30 à 20h**, activités chapeautées par le Comité famille. Les fermières : Atelier des fibres ont débuté, il y a plusieurs semaines, la confection d'une « surprise » qui sera remise à chaque enfant présent. Un goûter sera servi, suivi d'un conte et d'un film et la soirée se terminera par un souper.

Le **samedi 16 décembre**, Développement de Kamouraska chapeautera un **MARCHÉ GOURMAND extérieur et intérieur de 11h à 16h**. Nos plus petits se feront maquiller, s'éclateront sur un méga jeu gonflable, découvriront des jeux de société et dégusteront de la barbe à papa et du pop-corn, pendant que les parents flâneront parmi la douzaine de kiosques, extérieurs et intérieurs, et dégusteront l'un une crêpe, une fondue au fromage, un hot-dog, une pointe de tarte, un chocolat chaud ou un bon verre de vin et l'autre complétera ses cadeaux de Noël avec les offres gourmandes et artisanales proposées. Feux de joie et musique d'ambiance apporteront la touche festive du temps des Fêtes.

Un spectacle de Noël à l'église de Kamouraska à 20h clôturera la journée du samedi 16 décembre. La Fabrique de Kamouraska a réuni plusieurs artistes locaux accompagnés, pour certains, de leurs instruments et qui vous offriront un pot-pourri de Noël sous forme de solo, duo ou quatuor. **Les billets au coût de 20\$ (gratuit pour les enfants de 12 ans et moins)** seront en vente aux endroits et auprès des personnes indiqués sur l'affiche ainsi que le soir même à l'entrée.

Le **dimanche 17 décembre** débutera par la messe à 9h30 suivie à 10h30, sur le parvis de l'église, par **la criée comme au bon vieux temps**, Serge Voyer, Président de la Fabrique faisant office de crieur public. Des produits du Kamouraska offerts par les exposants et commerçants du village seront mis à l'encan

Pour clore ce week-end festif en beauté, **à partir de 11h30, un brunch familial** sera servi à la salle communautaire et nous aurons la chance d'assister à un concert de Noël donné par la **Chorale de l'église de Kamouraska**. **Les billets pour le brunch, au coût de 25\$ (gratuit pour les enfants de 12 ans et moins)** seront en vente aux endroits et auprès des personnes indiqués sur l'affiche.

Tout cela en partenariat avec la Municipalité de Kamouraska que nous remercions.

Tous les membres du comité ad hoc vous invitent à venir nombreux participer à l'une ou plusieurs des activités proposées et faire de ce **Noël festif à Kamouraska** un moment heureux du temps des Fêtes.

NOUS AVONS TRÈS HÂTE DE VOUS DIVERTIR!



Le Comité ad hoc

ACTIVITÉS À VENIR

NOËL FESTIF

15, 16 ET 17 DÉCEMBRE

**Un weekend rempli d'activités
pour les petits et les grands**

Vendredi 15 décembre | 15h30 à 20h
Fête des enfants à la salle communautaire
SURPRISES - CONTE DE NOËL - FILM - SOUPER

Samedi 16 décembre | 11h à 16h
Marché gourmand extérieur-intérieur
OFFRES ALIMENTAIRES - BAR FESTIF - JEU GONFLABLE
JEUX DE SOCIÉTÉ - BARBE À PAPA - MAQUILLEUSE

Samedi 16 décembre | 20h
SPECTACLE DE NOËL À L'ÉGLISE | 20\$
Gratuit pour les enfants de 12 ans et moins

Dimanche 17 décembre | 9h30
MESSE À L'ÉGLISE

Dimanche 17 décembre | 10h30
CRIÉE À L'ÉGLISE | PRODUITS DU KAMOURASKA

Dimanche 17 décembre | 11h30
BRUNCH FAMILIAL | 25\$
Billets en vente à la Chocolaterie et au Jardin du Bedeau
Gratuit pour les enfants de 12 ans et moins

Dimanche 17 décembre | 13h30
CHORALE DE L'ÉGLISE DE KAMOURASKA



*billets du spectacle
en vente au Jardin du
Bedeau, au bureau
de la Fabrique et à
l'entrée le soir même*

ACTIVITÉS À VENIR



2024 CAPSULE TEMPORELLE 2049



Oyez Oyez! Gens de Kamouraska,

C'est le temps de transmettre un peu de soi à votre génération à venir!

Peu importe ton âge, embarque avec nous dans ce beau projet.

À l'approche de Noël, saisissez l'instant présent pour faire votre Capsule temporelle en famille ou entre amis. Nous vous invitons donc à prendre quelques minutes de votre temps pour tisser un lien qui vous unit à l'un ou plusieurs de vos descendants.

Pour vous guider dans la préparation de votre Capsule, nous avons produit un petit document sur lequel vous retrouvez toutes les étapes de réalisation et des mots clés pour vous aider. Vous pouvez vous procurer ce petit document :

- ◆ à la salle communautaire de Kamouraska lors des dîners des 50 ans et plus,
- ◆ au local de la secrétaire de la Fabrique, Mme Nicole,
- ◆ chez la coiffeuse, Mme Guylaine Lévesque,
- ◆ auprès des membres du comité des 50 ans et plus.

Vous avez jusqu'au 31 janvier 2023 pour remettre l'enveloppe de votre Capsule temporelle. À vous de profiter de cette belle opportunité pour transmettre la mémoire d'aujourd'hui à ceux qui vous seront chers demain!

Embarquez avec nous dans cette belle aventure!



Le Club des 50 ans et plus de Kamouraska



Mathieu RIVEST
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD

Bureau de circonscription
418-234-1893 | Sans frais 1 866 774-1893
6, Rue Saint-Jean-Baptiste Est, bur. 206
Montmagny (Québec) G5V 1J7
mathieu.rivest.cds@assnat.qc.ca

Edifice Claude-Bécharé
418 492-7730 | Sans frais 1 866 774-1893
235, rue Rochette, bur. 108
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
mathieu.rivest.cds@assnat.qc.ca



Desjardins
Caisse Centre-Est-
du-Kamouraska

ACTIVITÉS À VENIR



Marché
de Noël



ÉCOLE ST-LOUIS
DE KAMOURASKA



13 DÉCEMBRE

14 H À 17 H

AU GYMNASÉ DE L'ÉCOLE

ARTICLES DE TOUTES SORTES
CONFECTIONNÉS PAR LES ÉLÈVES

APPORTEZ VOS SACS POUR
TRANSPORTER VOS BELLES
TROUVAILLES AU PROFIT
DE NOTRE ÉCOLE



ART DE VIVRE



Chez Casgrain, un lieu de rencontre : L'art de vivre ensemble

Avant de se lancer dans l'aventure de Chez Casgrain, Elaine Bossé, designer web à son compte, était persuadée qu'elle ferait carrière dans ce métier qui lui plaisait. Il y avait pourtant, quelque part, flou dans les tréfonds de l'inconscient, un rêve. En décidant de revenir vivre au Kamouraska pour y installer leur jeune famille, Elaine et son amoureux Blake n'ont pas hésité lorsque les astres se sont alignés, libérant un local au centre du village : ils allaient ouvrir un café et créer un lieu de rencontre.

« La vision qui nous portait, c'était d'être là pour le monde d'ici. Les gens de la place ont besoin d'un endroit où aller qui leur appartient! Ici, c'est intergénérationnel, des retraités ou des mamans qui prennent une pause avec les petits. Apportez vos jeux de société ou vos bouquins pour étudier, venez vous poser chez nous », lance dans un sourire tranquille la propriétaire de 34 ans. Si, au départ, le café proposait un horaire de cinq jours par semaine, rapidement, l'évidence s'est imposée : il fallait accueillir la clientèle sept jours sur sept. « C'était la meilleure chose à faire! Et ça établit une base solide, une stabilité. Peu importe le jour, la saison, les gens savent que nous sommes ouverts », affirme Elaine Bossé.

À la clientèle du coin qui a pris ses habitudes, se joignent les touristes de la période estivale. Chez Casgrain fait également parti de leur routine. « Certains viennent chercher leur café pour débiter la journée, puis reviennent un peu plus tard entre deux activités. On répond à leurs questions sur la région, on leur propose des lieux à découvrir. » Chez Casgrain, l'art de vivre ensemble, c'est l'art de prendre soin de l'autre, employés compris. « Même si pour moi, les ressources humaines demeurent un apprentissage en continu, j'essaie que ce soit simple, que tout le monde ait du plaisir. Échange, ouverture, saine communication, on est là pour se faire du bien. »

Simplicité, chaleur, détente

Jeune étudiante exilée, lorsqu'Elaine revenait chez ses parents pour un bref séjour, elle se désolait de ne pas trouver un lieu chaleureux où prendre un bon café. « À Québec, où je fréquentais l'université Laval, j'adorais les cafés de quartier. Un café, c'est une ambiance de proximité, c'est un véritable refuge. » C'est avec cette idée que la propriétaire a conçu l'univers de Chez Casgrain. « Un décor où se côtoie le bois, les plantes, quelques vieilleries dépareillées sorties du grenier. Et des murs vert forêt, parce que c'est une couleur propice à la détente », précise Elaine Bossé.

« On voulait que les gens qui entrent chez nous aient le goût de se poser pour savourer un bon café durant toute l'année. » Si plusieurs doutaient que l'aventure soit rentable durant les mois d'hiver, la frénésie estivale permet de trouver l'équilibre. « Et l'avantage absolu, c'est d'être là pour la communauté. Quel plaisir, en septembre, de voir nos habitués réapparaître! » Chez Casgrain, l'art de vivre, c'est cet espace qui permet le partage de moments privilégiés.

Heures d'ouverture: tous les jours de 8h à 16h
TEMPS des FÊTES : FERMÉ les 24, 25 26 décembre et 31 décembre, 1 et 2 janvier
OUVERT du 27 au 30 décembre de 10h à 16h

Par Claudine Auger



RETOUR SUR LES ACTIVITÉS



La saison 2023 se termine sur une note positive et sur une autre, un peu plus triste. D'abord, le souper spectacle du Musée a connu un franc succès! Dans une salle comble, les convives ont eu droit à une soirée haute en couleur!

Je tiens à remercier sincèrement tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à son succès. Un merci spécial à Perle de Côté Est et à son équipe, à la poissonnerie Lauzier, à la boulangerie Niemand ainsi qu'à la Fée Gourmande. Le repas était tout simplement exquis grâce à vous !

La note plus triste est le décès de Mme Yvette Raymond, survenu le 8 octobre dernier. Femme dynamique et visionnaire, elle a contribué à l'ouverture du Musée régional de Kamouraska en 1977. Grâce à sa vision et à sa détermination, nous avons la chance d'avoir dans notre village un des plus beaux musées du Québec.

Depuis 2016, j'ai la chance de poursuivre la mission de Mme Raymond qui est de faire découvrir aux visiteurs la richesse de notre histoire, la vie économique et les personnalités qui se sont illustrées dans notre histoire locale et régionale. Avec les visites guidées du village, c'est la beauté et la qualité de notre patrimoine bâti qui viennent compléter l'aspect historique. Merci Madame Raymond et j'espère que l'entrevue réalisée en 2023 par la Fabrique Culturelle prouve que le musée progresse bien.

Voici l'hyperlien pour visionner l'entrevue :

<https://www.lafabriqueculturelle.tv/capsules/14537/parlons-culture-anik-comminboeuf-h23-07>

Voici quelques photos de la soirée.



EXCAVATION - TRAVAUX À FORFAIT
ÉPANDAGE DE LIQUIDES ET SOLIDES
DÉNEIGEMENT

94, rang des Côtes, KAMOURASKA

Jean-François Paradis
418.860.6438

MAGGIE CARON AUDIOPROTHÉSISTE

489, AVENUE D'ANJOU
SAINT-PASCAL

1 PERSONNE SUR 2
ÂGÉE DE 70 ANS ET PLUS → PRÉSENTE UNE
PERTE AUDITIVE

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU 418 308-1489
POUR UN DÉPISTAGE AUDITIF OFFERT SANS FRAIS EN TOUT TEMPS !

CALENDRIER DES COLLECTES 2024



Janvier

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

Mars

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juin

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

- Bac bleu
- Ordures
- Bac brun
- Encobriments
- Feuilles

DES QUESTIONS?

Application de Recyc-Québec

Ligne Info Co-Rec 418 355-2020, option 1
10-000-000

Le camion n'est pas passé?
Contactez votre municipalité!

CALENDRIER DES COLLECTES 2024

2024 MATIÈRES ACCEPTÉES



N'oubliez plus
de sortir vos bacs!
Téléchargez votre calendrier
dans votre agenda mobile.

BAC BLEU

MATIÈRES RECYCLABLES

Sont acceptés :
les imprimés, contenants et emballages seulement.



Papier et carton

- Imprimés (revues, journaux)
- Cartons, cartons à œufs, verres en carton
- Contenants de lait ou de jus (Tetra Pack[®])
- Contenants de crème glacée ou de jus congelé



Plastique

- Contenants et emballages numérotés
- Sacs et pellicules de plastique souple (sac de sacs)
- Plastiques agricoles (les regrouper dans un sac prévu à cet effet et les mettre dans votre bac bleu)



Verre et métal

- Bouteilles et pots en verre
- Boîtes de conserve, couvercles
- Canettes, papier et assiettes d'aluminium

BAC BRUN

MATIÈRES ORGANIQUES



Résidus alimentaires

- Restes de table
- Fruits, légumes, noyaux
- Viandes, os, poissons, fruits de mer, œufs
- Os et coquilles
- Produits laitiers, graisse animale et végétale
- Pâtes, pain, céréales, gâteaux
- Confitures, condiments
- Café et filtres, thé et sachets



Résidus verts

- Plantes, résidus de jardin et gazon
- ATTENTION** les feuilles mortes et les branches ne sont pas acceptées. Pensez au feuillicyclage et à l'écocentre.



Papiers, cartons souillés et sacs

- Boîtes de pizza ou de pâtisserie
- Serviettes de table, essuie-tout
- Sacs de papier, papier journal
- Sacs, vaisselle et ustensiles certifiés compostables

ORDURES

ORDURES MÉNAGÈRES

- Plastiques non numérotés (sacs de céréales, jouets, stores, etc.)
- Papier d'emballage métallisé (croustilles, barres tendres)
- Lingettes, feuilles assouplissantes, couches jetables
- Vaisselle brisée, pyrex
- Cartons cirés ou plastifiés
- Toiles, bâches, tuyaux

ENCOMBRANTS

COLLECTE D'ENCOMBRANTS

- Matelas et divan
- Mobilier inutilisable
- Plastique rigide (meuble extérieur, etc.)
- Tapis, toile, tuyaux (pliés ou roulés)

ATTENTION les matières suivantes sont refusées et doivent être apportées à l'écocentre : appareils réfrigérants, matériaux de construction, pneus, résidus domestiques dangereux (bonbonnes, chlore, peinture, etc.).

Écocentres

LA POCATIÈRE

410, 14^e Rue Bérubé
du mardi au samedi
de 8 h à 16 h

SAINT-PASCAL

232, avenue du Parc
du mercredi au samedi
de 8 h à 16 h

SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA

619, Route 289
les jeudis de 8 h à 16 h 30
jusqu'au 31 octobre
les jeudis de 8 h à 16 h
à partir du 7 novembre
le 1^{er} et le 3^e samedi du mois
de 8 h à 12 h

ouverts du 9 avril au 16 novembre (fermés le 24 juin et le 2 septembre)

Matières acceptées sans frais

- Agrégats (gravier, béton, asphalte)
- Appareils électriques et électroménagers
- Bois
- Feuilles mortes
- Matériel informatique
- Matériaux de construction et de rénovation (portes, fenêtres, bardeaux d'asphalte, gypse, vitre, céramique)
- Meubles non rembourrés
- Métal
- Pneus d'auto sans jantes
- Résidus domestiques dangereux (piles, huiles, peintures, aérosols et bonbonnes, ampoules fluocompactes)



Des frais peuvent s'appliquer pour les autres types de matières • Consultez co-eco.org

EN RAFALE



OFFRE DE PANIERS DE NOËL!

Le Comité d'entraide de Kamouraska vous donne l'opportunité de découvrir le contenu d'un panier de Noël que vous soyez seul, en couple ou en famille.

Chaque année la période de l'Avent permet aux gens de « donner au suivant » en s'impliquant dans ce mouvement à leur façon par le don de denrées alimentaires ou par des dons en argent pour compléter les paniers.

De nouveau cette année, les membres du Comité d'entraide de Kamouraska sont enthousiastes à l'idée de participer à cet élan de partage en distribuant les dons sous la forme de « panier de Noël » en collaboration avec Moisson Kamouraska.

Si vous désirez recevoir un panier, inscrivez-vous **dès que possible** au presbytère au 418 492-2140 ou auprès de Francis Voyer au 418 492-1804. Pas besoin de vous justifier, seulement donner votre nom et numéro de téléphone. Bienvenue!

Le Comité d'entraide de Kamouraska



**CENTRE DE JUSTICE
DE PROXIMITÉ
du Bas-Saint-Laurent**

Le Centre de justice de proximité du Bas-Saint-Laurent, de l'information juridique gratuite pour tous et toutes !

Le Centre de justice de proximité du Bas-Saint-Laurent offre des services d'information juridique gratuits, à toute la population, et ce dans tous les domaines de droit.

Peu importe la problématique vécue, les juristes du Centre de justice de proximité du Bas Saint-Laurent sont là pour vous donner les explications nécessaires pour que vous compreniez votre situation et les recours possibles à entreprendre pour ainsi vous permettre de faire un choix éclairé selon votre situation.

Notre équipe vous dirigera vers les bonnes ressources juridiques, communautaires ou publiques et vous pouvez aussi bénéficier de l'accompagnement d'une intervenante psychosociale au besoin.

Pour obtenir des services, contactez-nous au **1 855 345-7770**.

Un avocat est aussi disponible en présence, 2 jours par semaine, au **Palais de justice de Rivière-du-Loup**, contactez-nous pour connaître l'horaire.

Collecte de décembre 2023

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						



Le bureau municipal sera Fermé du 22 décembre 2023 au 2 janvier 2024 Inclusivement.

- Bac bleu
- Ordures
- Bac brun
- Feuilles

 **Ligne info Co-éco**

418 856-2628, poste 207
www.co-eco.org



Quai des Bulles

SAVONNERIE ARTISANALE

Spécialisée dans la fabrication de savons à froid et de produits corporels naturels, faits à la main par une équipe passionnée dans notre atelier de Kamouraska.

• OUVERT TOUS LES JOURS •

66, AVENUE MOREL, KAMOURASKA.
418 492-9673 • QUAIDESBULLES.CA



Membre affilié
familiprix

Pharmacie Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier inc.

Heures d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi	9 h à 20 h	555, rue Taché
Jeudi - Vendredi	9 h à 21 h	Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Samedi	9 h à 17 h	Tél. : 418 492-1234
Dimanche	10 h à 13 h	Télé. : 418 492-6221
		Courriel : bsr@familiprix.com

CarrXpert
Carrossier expert®
Kamouraska

Sébastien Massé
propriétaire
Cell. : 418 551-1213
info@kamouraska.carrxpert.com

216, rue Rochette
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Tél. : 418 308-1001 • Fax : 418 308-1002

www.carrxpert.com

De ma famille à la vôtre
Joyeuses Fêtes!

BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

BERNARDGENEREUX.CA • 1 855-881-9876 • BERNARDGENEREUX@PARL.GC.CA




*Votre projet...
notre fierté!*



Daniel Dionne
Président et directeur général
ddionne@kamcoinc.com

149, Parc-de-l'Innovation
La Pocatière (Québec)
GOR 1Z0

Tél.: 418 856-5432 #215
Cell.: 418 868-4579
Télé. : 418 856-3097

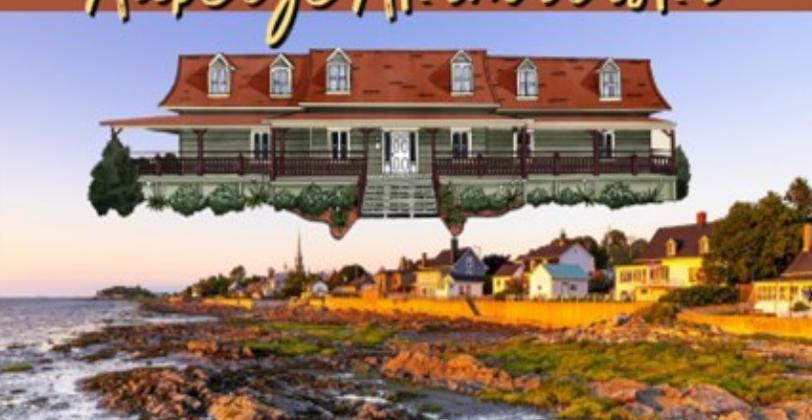


POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL
57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Téléphone : 418 492-7988 Fax : 418 492-9225

Livraison partout au Québec
www.poissonnerielanzier.com



Pour réservation:
Site internet: akamaraska.com
Pour informations:
418-308-7506
ou
admin@akamaraska.com



Auberge Akamaraska

Profitez du charme particulier de ce bâtiment de construction supérieure avec son style second empire tout en ayant les commodités d'un établissement neuf.

FÉE ★ GURMANDE
CHOCOLATERIE

D É J E U N E R

dehors

L I E T
h é b e r g e m e n t